

## QUARTIER JARDIN PARISIEN

### COMITE DE PILOTAGE

20 juin 2016

#### Présents :

##### **Les élus délégués de quartier :**

M. Yves SERIE, Maire-Adjoint, chargé de l'Urbanisme et de la Démocratie Locale

M. Géraud DELORME, Conseiller municipal délégué au développement durable

*Excusée* : Colette HUARD, Adjointe au Maire, déléguée au Logement et Accession à la propriété.

##### **Les intervenants :**

M. Laurent MASSOUTIER, Directeur du service voirie

##### **Le Service Démocratie Locale :**

Mme Jessica SGUAZZIN, Responsable éditoriale web et Community Manager, en remplacement de Gautier COBAT, en charge de la Démocratie Locale

Mme Malalatiana RAKOTOVAO, assistante Démocratie Locale.

##### **Les membres du Comité de Pilotage**

Daniel COLLEAUX, Philippe COULLIN, Thierry DANDRE, Michel GUILVARD, Gilberte LEMAITRE,

Serge PAGNONI, Paulette PAGNONI, Florence SERIE

#### Principaux point abordés :

##### **DUP :**

Deux DUP sont en cours au Jardin Parisien : DUP RD906/rue du Midi/Rue du Champ Faucillon et DUP Jean Baptiste Clément Station.

M. Sérié a invité les membres du Comité de Pilotage à y participer.

Les DUP sont en cours depuis le 6 juin et jusqu'au 7 juillet.

##### **PLAN DE REFECTION DE LA VOIRIE :**

Présentation par Laurent Massoutier du Plan pluriannuel de réfection des voies concernant le quartier Jardin Parisien (**cf Présentation Power Point**)

Dans ce cadre :

-Présentation du budget alloué à la réfection des voies

-Présentation des rues sélectionnées dans le quartier JP

#### QUESTIONS

*\*Qu'en est-il de la rue de Châtillon ?*

Cette route appartient à l'ONF et non à la commune ce qui explique qu'elle n'apparaisse pas dans le programme d'investissement sur les voies communales. Cependant, la ville a bien prévu d'intervenir sur cette voie très utilisée par les habitants du quartier et les utilisateurs de la piscine.

La convention existante qui régit l'utilisation du parc forestier permet à la ville d'intervenir sur cette voie pour reboucher les trous et assurer un entretien de sécurité. La voie est maintenant très dégradée et il n'est pas possible de continuer à l'entretenir en l'état. Il est

nécessaire de reprendre le revêtement de la chaussée au moins aux endroits les plus abimés. A cette fin, une convention spécifique doit être signée avec l'ONF pour déléguer à la ville la maîtrise d'ouvrage et donc les investissements à faire. Cette convention est en cours d'élaboration avec les services de l'état.

*\*Pourquoi la rue des carnet n'a-t-elle pas été sélectionnée ?*

En effet, le dernier tronçon de cette rue reste à faire mais il n'est pas prioritaire car un projet immobilier est prévu à cet endroit. La réfection de cette rue interviendra à la suite de la réalisation de ce projet.

*\*Certaines trappes EDF sont dangereuses et les habitants peuvent trébucher, que faire ?*

Nous allons transmettre cette remarque au service concerné afin de voir ce qui peut être fait.

*\*Pourquoi avez-vous supprimé le coussin berlinois ?*

Il se descellait à cause du passage des bus et des voitures. C'est la 2<sup>e</sup> fois qu'il faut intervenir, il a donc été supprimé et un renforcement du marquage au sol a été opéré pour inciter les automobilistes à ralentir.

*\*Un plot a été retiré près du Lidl : les gens en profitent pour passer en coupant la route : que comptez-vous faire ?*

Ces plots ont été mis de manière provisoire afin d'en évaluer l'efficacité. Un procédé plus pérenne sera bientôt installé.

#### **LES MINI-PUCES :**

La date des Mini-puces a été fixée au 18 septembre.

Les inscriptions sont encore en cours jusqu'au 30 juin.

#### **MANIFESTATIONS ESTIVALES**

Annonce des différentes manifestations prévues durant la période estivale :

- La fête de la musique
- La fête de l'été le 25 et le 26 juin
- Fête du 14 juillet et banquet républicain
- Clamart Plage
- Forum des Asso
- Concert de rentrée

\* \* \* \* \*

Fin de séance à 18h50